



Le 27 juillet 2007

Aux maires des municipalités de :

Ange-Gardien	Saint-Alexandre	Sainte-Sabine
Brigham	Saint-Alphonse	Saint-Georges-de-Clarenceville
Bromont	Saint-Bernard-de-Lacolle	Saint-Jean-sur-Richelieu
Farnham	Saint-Blaise-sur-Richelieu	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Henryville	Saint-Césaire	Saint-Valentin
Lacolle	Sainte-Angèle-de-Monnoir	Venise-en-Québec
Mont-Saint-Grégoire	Sainte-Anne-de-Sabrevois	
Noyan	Sainte-Brigide-d'Iberville	

**Objet : Nouvelles opérations de contrôle de la rage du raton laveur
Phase 3 – 29 juillet au 12 août**

Madame,
Monsieur,

À la suite de la découverte ces derniers jours, de ratons laveurs infectés par la rage, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune procède à de nouvelles opérations de contrôle de la rage du raton laveur sur le territoire de votre municipalité. Cette opération consiste à capturer les ratons laveurs et les mouffettes à l'aide de cages, à les traiter et à les soumettre à des analyses.

Pour assurer la sécurité de la population et le succès de l'opération, nous invitons les citoyens à :

- Garder les animaux domestiques à l'intérieur afin qu'ils ne soient pas capturés dans les cages;
- Ne pas approcher ni déplacer les cages;
- Éviter de nettoyer les marques de peinture (non toxique) sur le pelage de leur animal, car elles témoignent qu'il a été capturé, vacciné et relâché.

Il est aussi recommandé aux propriétaires de chats et de chiens de faire vacciner leur animal contre la rage.

De plus, nous joignons au présent envoi une affichette contenant des informations sur l'opération en cours et les consignes de sécurité s'y rattachant. Nous vous invitons à transmettre cette information à tous vos employés municipaux susceptibles d'apercevoir des animaux visés par la surveillance dans le cadre de leur travail et qui pourraient aussi être confrontés aux questions de la population.

...2

Ange-Gardien – Brigham – Bromont - Farnham
Henryville – Lacolle - Mont-Saint-Grégoire - Noyan
Saint-Alexandre - Saint-Alphonse - Saint-Bernard-de-Lacolle
Saint-Blaise-sur-Richelieu - Saint-Césaire - Sainte-Angèle-de-Monnoir
Sainte-Anne-de-Sabrevois - Sainte-Brigide-d'Iberville -
Sainte-Sabine - Saint-Georges -de-Clarenceville - Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Saint-Valentin - Venise-en-Québec

Si vous avez des questions relatives aux activités de surveillance de la rage du raton laveur, n'hésitez pas à communiquer avec madame Louise Lambert au 450 928-6777, poste 3133, ou consultez le www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La directrice de santé publique,

Original signé par

Jocelyne Sauvé, M.D.
Directrice de santé publique

JS/HB/njl

p. j. Avis à la population